

FICHE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT



1. DÉNOMINATION DE LA MATIÈRE OU DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

01. Dénomination : **Dreumex Car Shampoo**
02. Fournisseur : Dreumex B.V.
- Adresse : Dommelstraat 1
5347 JK, Oss, Pays-Bas
Postal box 681, 5340 AR, Oss, Pays-Bas
- Numéro de téléphone : +31 (0)412-406 506
Numéro de téléphone (urgences) : +31 (0)30-2748 888
Numéro de fax : +31 (0)412-406 509
E-mail : mail@dreumex.com
Internet : www.dreumex.com
03. Champ d'application du produit :
- Produit de nettoyage pour véhicules VL & PL, etc.
Usage professionnel.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

01. Risques importants :
- Désignation des risques : R41 Risque de lésions oculaires graves
02. Risques particuliers :
- Aucun risque particulier connu.

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

01. Déclaration des ingrédients :

Conformément aux directives de la CEE, ce produit doit être considéré comme une préparation (91/155/EEG, 93/112/EG, 2001/58/EG).

Composition	Pourcentage
Agents tensio-actifs anioniques	≥ 5% et < 15%
Agents tensio-actifs non-ioniques	< 5%
Présences de conservateurs	

02. Composition :

Ingrédient(s) dangereux(s)	Concentration	N° Cas	N° EC
Sodiumalkyl(C10-C13)benzenesulfonate Symbole(s) de danger : Xn Phrase(s) R : R22, R38, R41	10,0 - 15,0%	68411-30-3	270-115-0
Sodium Lauryl Ether Sulfate Symbole(s) de danger : Xi Phrase(s) R : R36/38	1,0 - 5,0%	68891-38-3	Polymeer

FICHE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT



03. Composants spécifiques : (composants sensibilisants ou conservateurs) :
- Methylisothiazolinone, Methylchloroisothiazolinone
 - 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol

4. MESURES DE PREMIER SOIN

Inhalation :

- En cas d'irritation des voies respiratoires, transporter la victime à l'air frais.

Contact avec la peau :

- En cas d'irritation de la peau, rincer avec de l'eau.

Contact avec les yeux :

- Le produit est irritant pour les yeux. Rincer immédiatement à l'eau tiède. Garder les paupières écartées du globe oculaire pour un rinçage efficace.

Ingestion :

- Rincer la bouche avec de l'eau, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir.

Consulter un médecin :

- Si l'irritation persiste ou si une indisposition se développe, consulter un médecin et si possible lui montrer l'étiquette.

Conseils pour le médecin :

- Aucune particularité.

5. MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité du produit :

- Le produit est ininflammable.

Moyens d'extinction appropriés :

- Eau pulvérisée.

Risques particuliers en cas d'incendie :

- Aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTÈLE DE LA MATIÈRE OU DE LA PRÉPARATION

Précautions individuelles :

- Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu.
- Protection individuelle, cf. rubrique 8.

Mesures pour la protection de l'environnement :

- Éviter que le produit ne se répande dans les eaux de ruissellement et dans la nappe phréatique.

Méthode de nettoyage et/ou de récupération :

- Rejeter le produit à l'égout en rinçant avec beaucoup d'eau.

FICHE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT



7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- Eviter le contact avec la peau et les vêtements.
- Ce produit n'exige aucune mesure de sécurité particulière.

Stockage :

- Conserver le produit dans un emballage bien fermé.

Exigences particulières :

-

Informations complémentaires :

-

8. MESURES EN MATIÈRE D'EXPOSITION ET DE PROTECTION PHYSIQUE

Mesures générales de sécurité :

- Bien suivre le mode d'emploi pour le dosage et l'utilisation de ce produit.

Protection de la peau et du corps :

- Tenir compte des mesures de précautions usuelles lors de la manipulation de produits détergents.

Equipement de protection :

- Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques.

Protection des voies respiratoires :

- Pendant un usage normal, le port d'un équipement de protection n'est pas nécessaire.

Protections des mains :

- Le port de gants de protection est recommandé pour les personnes sensibles aux produits de nettoyage.

Protections des yeux :

- Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

Prévention de l'ingestion :

- Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'utilisation.

Valeurs limites d'exposition :

- Non défini

Composants présentant des valeurs limites d'exposition à respecter sur le lieu de travail :

-

FICHE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT



9. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

01. Propriétés physiques et chimiques

Aspect :	Liquide
Couleur :	Produit coloré
Odeur :	Non parfumé. Odeur caractéristique
Solubilité dans l'eau :	Facilement soluble
Densité (kg/l) :	1,021
Point d'ébullition / intervalle :	> 100°C
Point de fusion / intervalle :	< 0°C

02. Propriétés particulières

pH :	6,0 – 7,0
Point éclair :	n.a.
Limite minimale d'explosivité :	n.a.
Limite maximale d'explosivité :	n.a.

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité :

- Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation.

Circonstances à éviter :

- cf. rubrique 7.

Substances à éviter.

- Ne pas mélanger à d'autres produits détergents.

Produits de décomposition dangereux.

- Aucune information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

- Pas de données toxicologiques disponibles.

Autres informations toxicologiques :

- Pas de données toxicologiques disponibles.

Informations complémentaires :

- Pas de données toxicologiques disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

La biodégradabilité des agents de surface actifs contenus dans ce produit est conforme à la directive 648/2004/CEE sur les détergents.

FICHE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT



13. INSTRUCTIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités :

- Cf. rubrique 6
- Il n'existe pas de réglementation européenne uniforme concernant l'élimination des produits chimiques, des résidus ou de leurs emballages. Cette élimination doit être conforme aux prescriptions en vigueur dans le pays en question. Nous vous recommandons de prendre contact avec les instances en vigueur dans votre région.

Produit :

- Rincer le produit résiduel avec beaucoup d'eau.

Emballage :

- Les emballages rincés peuvent être traités comme des déchets normaux.

Réglementation nationale et/ou européenne

- Les résidus de ce produit et les emballages non rincés sont considérés comme des déchets chimiques, conformément aux directives 2001/118/CEE, 2001/119/CEE, 2001/573/CEE.

N° dans la nomenclature des déchets :

- 06 01 99 ou 06 02 99 : Non Spécifié par Ailleurs (n.s.a.).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

01. Transport par route :

Classe ADR :

Groupe d'emballage :

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour le transport routier.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

01. Symbole(s) de danger :

Xi

02. Phrase(s) R

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

03. Phrase(s) S

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

FICHE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT



16. AUTRES INFORMATIONS

Description des Phrase(s) R à 100% :

- R22 : Nocif en cas d'ingestion.
- R38 : Irritant pour la peau.
- R41 : Risque de lésions oculaires graves.
- R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Les informations mentionnées dans ce document concernent le produit mentionné dans la rubrique 1 et sont indiquées selon l'hypothèse que le produit sera utilisé conformément aux prescriptions établies par le fabricant. Les informations indiquées sont considérées comme exactes et représentent les meilleures informations dont nous disposons actuellement. Les utilisateurs doivent faire leurs propres enquêtes pour déterminer la pertinence de l'information pour leurs besoins particuliers. Il est recommandé de transmettre les informations contenues dans ce document, éventuellement après adaptation, au personnel concerné.

En accord avec : Réglementation REACH EG 1907/2006.
Date de révision : 21-04-2009